

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR ET A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **30/07/2012 8h00**

Observations: **Dimanche 29 juillet**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

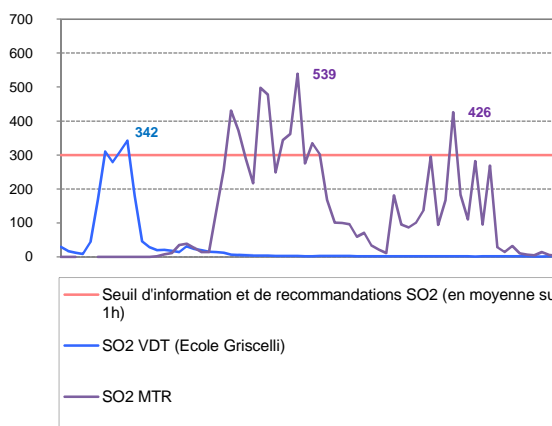
Dans le secteur de la Vallée du Tir, l'analyseur de dioxyde de soufre placé à l'école Griscelli a mesuré le 29/07 de fortes concentrations entre 1h30 et 2h45 du matin. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles ou alerte orange, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 2h30 avec une valeur de 310 µg/m³ (moyenne horaire glissante sur 15min, de 1h30 à 2h30).

Peu de temps après, dans le secteur de Montravel, deux hausses des concentrations en dioxyde de soufre ont été mesurées, la première entre 5h30 et 9h45 et la seconde entre 11h30 et 15h00. Un dépassement du seuil d'information pour les personnes sensibles ou alerte orange a été relevé à 6h30, avec une valeur de 337 µg/m³. Aucun dépassement de seuil n'a été constaté lors de la seconde hausse.

Les niveaux de SO₂ sont revenus à des valeurs faibles en milieux d'après midi.

Zones concernées	Vallée du Tir - Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	VDT : 301 µg/m ³ en moyenne de 1h30 à 2h30 MTR : 337 µg/m ³ en moyenne de 5h30 à 6h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	VDT : 277 µg/m ³ en moyenne de 1h45 à 2h45 MTR : 270 µg/m ³ en moyenne de 8h15 à 9h15
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	MTR : 380 µg/m ³ en moyenne de 7h30 à 8h30
Moyenne journalière	22 µg/m ³ à la VDT et 90 µg/m ³ à MTR

**Moyennes quart-horaires de dioxyde de soufre à la Vallée du Tir et à Montravel
le 29 juillet 2012, DSI 2012/14-15**



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts de 14 à 17 kt, avec des valeurs maximales à 25 kt, de secteurs Ouest à Ouest-Sud/ouest, ont été mesurés à partir de 2h00 et jusqu'à 8h00.

Ces directions de vents correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers les secteurs de la Vallée du Tir (Ouest) et de Montravel (Ouest-Sud/Ouest).

Les vents se sont ensuite orientés Sud-Ouest, favorisant davantage la dispersion des polluants vers les secteurs de Rivière Sallé, 5eme, 6eme et 7eme KM.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure